



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0033-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 03 mars 2023**

Délibération n° 33

L'an deux mille vingt trois, le trois mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 24 février 2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :

Ont donné procuration :

Monsieur Jérôme EYNARD à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Jean-Williams SEMERARO à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 22H05

Rédacteur : Sandra FLANDIN Administration Générale

Objet :	Soutien à la commune du Bouchet Saint-Nicolas
----------------	---

Rapporteur : Philippe RIBEYRE

L'année 2022 et plus particulièrement l'été ont été marqués par une très forte sécheresse et de fait, une extrême pénurie en eau. La commune du Bouchet Saint-Nicolas, très impactée, a d'ailleurs fait l'objet d'une large médiatisation localement, durant ses épisodes de pompage récurrents, notamment dans le lac du Bouchet. De fait, l'association SOS eau du Bouchet Saint-Nicolas a lancé un appel aux dons, relayé par l'AMF 43, afin d'aider la commune qui a engagé d'importantes dépenses pour faire face à cette situation (plus de 100 000 € H.T. de factures réglées).

La Ville souhaite aujourd'hui s'inscrire dans une démarche de solidarité. C'est pourquoi, il est proposé d'accorder une aide financière à la commune du Bouchet Saint-Nicolas à hauteur de 1 000 €.

Délibération n°33 du vendredi 03 mars 2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 21/02/2023

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le
ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0033-DE



Le Conseil Municipal :

- OCTROIE une aide financière immédiate et exceptionnelle de 1 000 € à la commune du Bouchet Saint-Nicolas dont les crédits seront prélevés au chapitre 65,
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 3 mars 2023,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 03
mars 2023